



HAL
open science

”Selon qu’on peut” : tel était le ”refrein” de Socrate

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. ”Selon qu’on peut” : tel était le ”refrein” de Socrate. Thierry Gontier; Suzel Mayer. Le socratisme de Montaigne, 58, Classiques Garnier, pp.337-352, 2010, Études montaignistes, 978-2-8124-0181-7. 10.15122/isbn.978-2-8124-4512-5.p.0337 . halshs-01011831v2

HAL Id: halshs-01011831

<https://shs.hal.science/halshs-01011831v2>

Submitted on 6 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Selon qu'on peut » : tel était le « refrain » de Socrate

Comme ses contemporains, amateurs de « sentences » et de « mots », ces phrases courtes et bien ciselées que leur œil exercé déniché dans tout texte et que leur main souligne, Montaigne aimait les « refrains » : celui du condamné à mort qui répète inlassablement, jusqu'à l'échafaud, son « Vogue la galée » ; ceux des Sceptiques ou Epechistes pyrrhoniens qui font suspendre le jugement ; celui de l'anacréontique chanson d'amour des Cannibales : « Couleuvre, arrête toi, arrête toi couleuvre » ; et le sien propre, quand il répète qu'il « parle enquerant et ignorant » (ce n'est pas, dit-il, « un refrain de cérémonie »).

Dans sa « librairie », il avait fait peindre au plafond tel « mot de Socrate » emprunté à Stobée, qui fustige l'orgueil et la religion dévoyée. Et c'est encore Socrate dont il cite, dans les *Essais*, « le refrain et le mot favory » : « selon qu'on peut ». Plus jeune, il avait écrit sur quelques-uns de ses livres, un « mot » italien, « *Mentre si puo* », qui fait penser à celui de Socrate. Toutefois ce *motto*, qui fut peut-être la devise du jeune Montaigne bien avant le fameux *Epékhô* du jeton de 1576, ne peut en toute rigueur être confondu avec le « mot favory » de Socrate¹. Il a en effet un sens purement temporel (« pendant qu'on peut », « tant qu'on peut », « aussi longtemps qu'on peut »), alors que « selon qu'on peut », parfois proche par le sens de « autant qu'on peut », invite à établir un rapport de conformité ou de proportion².

De ces deux devises, la seconde (« selon qu'on peut ») semble accorder plus de place à l'effort moral, à condition de préciser que la formule mesure cet effort en l'ajustant aux possibilités, donc que son application aux choses de la vie et de l'esprit suppose un examen préalable de ces possibilités comme fondement de l'attitude éthique. Parmi elles, la considération du temps dont nous disposons trouve sa place, si bien que, sans se confondre, les deux devises peuvent avoir partie liée. La seconde semble même inclure la première tout en la dépassant.

Mon sentiment est que le *motto* du jeune Montaigne (« *mentre si puo* ») a pris plus de consistance au fur et à mesure qu'il écrivait, sur vingt ans, ses *Essais* ; au point que le « mot favory » de Socrate (« selon qu'on peut ») pourrait éclairer plus d'une page de ce livre, en particulier celles où l'auteur rappelle avec insistance les limites de notre connaissance, l'importance du temps présent et l'expérience de soi comme bases de sa réflexion morale. Pour s'en convaincre, avant de feuilleter le livre de Montaigne à la recherche de telles pages, il convient de mener une enquête un peu érudite sur les deux devises considérées, en

¹ En dépit du rapprochement un peu hâtif que j'ai proposé dans « Le "Giraldus" de Montaigne et autres livres annotés de sa main » (*Journal de la Renaissance*, Paris-Tours, Klincksieck-CESR), I, 2000, p. 12-88, fig. 61-62) et dans une notice sur la « Devise de Montaigne » (P. Desan (éd.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, H. Champion, 2007).

² La locution conjonctive « pendant que » se rencontre 38 fois dans les *Essais*, et « selon que », 46 fois : preuve que l'une et l'autre ont chez Montaigne une certaine importance, même si toutes les occurrences n'intéressent pas également la réflexion philosophique. Ces informations sont tirées de la *Concordance des Essais de Montaigne* par Roy E. Leake et al. (Genève, Droz, 1981), elle-même établie sur le texte édité par Pierre Villey. Nos citations sont issues de l'édition de Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin à partir de l'édition posthume de 1595 (Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2007).

particulier sur le « refrain » de Socrate. Rappelons tout d'abord que dans les *Essais* de 1588, celui-ci apparaît au détour d'une autocritique, l'auteur déplorant sa propre « complexion », qui le rend « délicat à la pratique des hommes », « incommode aux actions communes », obligé de « trier les hommes sur le volet », au lieu de se contenter de la fréquentation, des centres d'intérêt et du langage du « peuple », autrement dit de tout un chacun, au hasard des rencontres :

Les moins tendues et plus naturelles alleures de nostre ame, sont les plus belles : les meilleures occupations, les moins efforcées. Mon Dieu, que la sagesse fait un bon office à ceux, de qui elle rengen les desirs à leur puissance ! Il n'est point de plus utile science. Selon qu'on peut : c'estoit le refrain et le mot favory de Socrates : Mot de grande substance : il faut adresser et arrester nos desirs, aux choses les plus aysées et voysines³.

De la devise du jeune Montaigne au « refrain » de Socrate

Pierre Villey situe la source de cette information dans les *Mémorables* (I, 3), ouvrage traduit par Bessarion et édité par Castellion dans les *Opera* de Xénophon, dont il publie traductions et commentaires en latin⁴. Un exemplaire de cette édition figurait parmi les livres légués à Montaigne par La Boétie⁵. Dans le passage considéré (p. 76), Xénophon cite un vers d'Hésiode dont Socrate, dit-il, faisait grand cas, pour illustrer un développement où il entend montrer combien le sage athénien, contrairement aux accusations portées contre lui, était un esprit religieux, certain que les dieux prennent en bonne part toute offrande faite par l'homme de bien à la mesure de ses capacités financières, fussent-elles modestes :

Aussi avait-il en recommandation ce vers : « Selon que tu peux, offre des sacrifices aux dieux immortels ». Il disait que c'était là un excellent précepte à appliquer aussi aux amis et aux hôtes, et à la vie tout entière : « Agis selon que tu peux⁶ ».

Tout en prenant à son compte la dimension proprement religieuse du vers d'Hésiode, Socrate invite ainsi ses interlocuteurs à la transposer dans le domaine éthique, comme une maxime capable de guider nos relations avec autrui. Nul doute que Montaigne a bien lu ce passage, peut-être fait sienne la teneur religieuse du propos, mais aussi, voire surtout, apprécié son extension à la vie humaine en général, au point de juger ce « dict » comme « mot de grande substance », applicable aux relations que les hommes ont entre eux comme à celles qu'ils peuvent avoir avec la ou les divinité(s), susceptible même d'être

³ *Essais*, III, 3, p. 820 (Pléiade, p. 861).

⁴ Titre développé : *Xenophontis de factis et dictis Socratis memoratu dignis*, dans Xénophon, *Philosophi et historici clarissimi opera*, trad. Sébastien Castellion, Bâle, M. Isingrin, 1551, tome II, p. 56 sq.

⁵ L'exemplaire ayant appartenu à Montaigne est conservé à la Bibliothèque nationale de France : Rés. Z Payen 508. La seule note marginale qu'il comporte doit être attribuée à La Boétie, et non à Montaigne, comme on le lit parfois (voir A. Legros, « Trois livres annotés par La Boétie et légués à Montaigne », *Montaigne Studies*, XVI (2004), p. 11-36).

⁶ « Quapropter illud quoque carmen commendabat : "Secundum quod potes, immortalibus diis sacrificia offeras". Erga etiam amicos aut hospites, caeteramque uitam, optimam hanc admonitionem, esse aiebat : "Secundum quod potes, agas" ». Le vers d'Hésiode aimé de Socrate, cité par Xénophon, traduit par Bessarion et édité par Castellion est, en grec : « *Kaddunamin d'erdein hier'athanatoisi theoisi* » (*Les Travaux et les Jours*, v. 336). Par souci de simplification typographique, les mots grecs sont translittérés dans tout cet article.

adopté comme maxime sur laquelle fonder l'ensemble d'une existence (« *tèn allèn diatan* », dit le grec). Quant au « *Secundum quod potes* », à la deuxième personne, il traduit le grec d'Hésiode « *kaddunamin* », crase pour « *kata dunamin* », « selon la capacité » ou « selon la puissance ». Montaigne préfère l'indéfini, « selon qu'on peut »⁷, là où Lodovico Domenichi, traduisant Xénophon en toscan, use lui aussi de la deuxième personne : « *Fa secondo che tu puoi*⁸ ». Chez tous cependant, le sens spécialisé qu'avait le verbe grec *erdein* chez Hésiode (offrir des sacrifices aux dieux) a fait place à une acception générale (agir, faire), qui rend possible le passage du champ de la religion à celui de l'éthique.

Ainsi fait en tout cas Montaigne, lorsqu'il glose la formule d'élection présente dans la citation d'ouverture : « Mot de grande substance : il faut adresser et arrester nos desirs, aux choses les plus aysees et voysines. » Cette dernière phrase, étrangère au propos de Xénophon, nous ramène, me semble-t-il, à la devise *Mentre si puo*, à Socrate et à tel propos que Platon lui prête peu avant de mourir. Avant d'explorer le texte sur lequel s'appuie cette intuition, il convient de rappeler sur quels ouvrages conservés de sa bibliothèque Montaigne avait tracé le *motto* de sa main, puis de chercher où le jeune homme avait pu la trouver aux alentours de ses vingt ans.

Trois exemplaires portant la signature de Montaigne se signalent par la présence, en fin de volume, de la formule autographe : un Ausone aldin de 1517, un Térence bâlois de 1538 et un Pétrarque lyonnais de 1550. A ces trois ouvrages, il convient d'associer un Léon L'Hébreu vénitien de 1549, où elle apparaît en page de titre dans une variante à la deuxième personne : « *Mentre puoi* ». Sur la page de titre du Térence, on peut aussi lire, à la date de « 1553 » qui suit la mention « M. E. M. B. » (ex-libris abrégé pour « Michael Eyquemius Montanus Burdigalensis »), la version latine du même mot : « *Dum licet*⁹ ».

La traduction confirme le sens strictement temporel du *motto*. Une rapide recherche de la formule latine dans les *Essais* nous conduit à une citation modifiée d'Horace, où « *Dum licet* » (substitué à « *Et decet* ») a bien ce sens : « *Dum licet obducta solvatur fronte senectus* » (« Tant que c'est possible, que la vieillesse déride son front soucieux¹⁰ »). Il n'est pas étonnant que ce vœu soit logé dans « Sur des vers de Virgile », chapitre où poésie et fantasmes érotiques sont convoqués pour lutter pied à pied contre les pesants effets du vieillissement. Montaigne commente ainsi le vers d'Horace : « Aumoins pendant que nous avons trefve, chassons les maux et difficultez de nostre commerce. » Un peu plus loin,

⁷ Pardon pour la répétition, mais elle s'impose : c'est un « refrain » !

⁸ L. Domenichi, *L'Opere morali di Xenophonte*, Vinegia, G. Giolito de Ferrari, 1558, p. 51.

⁹ Autres développements dans A. Legros, « Le "Giraldus" de Montaigne... », art. cit. (en annexe, étude comparative des tracés de différents autographes, justifiant l'attribution des devises manuscrites à Montaigne, avec reproductions). L'« Ausonius » se trouve à la Bibliothèque de Bordeaux 3-Pessac, le « Petrarca » à la Bibliothèque nationale de France, le « Leo Hebræus » à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. En main privée, le « Terentius Afer », sommairement décrit en 1938, vient de refaire surface. J'en transcris pour la première fois les quelque 200 notes autographes, latines et grecques, dans *Montaigne manuscrit*, à paraître en 2010 (Classiques Garnier).

¹⁰ *Essais*, III, 5, p. 844 (Pléiade, p. 886). Citation d'Horace, *Epodes*, 13.

toujours en même page, on lit ceci : « Socrate eut un visage constant, mais serein et riant : Non fascheusement constant, comme le vieil Crassus, qu'on ne veit jamais rire. » Que le « riant » Socrate soit ici mentionné, juste après le vers d'Horace que Montaigne, comme il arrive souvent, s'est approprié en le modifiant, et précisément à l'aide de *Dum licet*, ce n'est peut-être pas un hasard.

La consultation des principaux répertoires italien et allemand en usage sur les mots, devises et ex-libris n'offre aucune entrée pour *Mentre si puo* ou pour *Dum licet*, mais dans une petite plaquette sur *Les devises des vieux poètes*¹¹, le *motto* est signalé comme étant la devise de Vauquelin de la Fresnaye. Né deux ou trois ans après Montaigne, ce poète mineur qui devait plus tard, comme Montaigne, servir le maréchal de Matignon durant les « troubles » civils et religieux, avait été, comme lui encore, le disciple de Muret et de Turnèbe. Durant les années 1550, il avait séjourné à Poitiers et composé deux livres de *Foresteries* publiés en 1555, inaugurant ainsi pour la France la veine pastorale. Au bas de la dernière de ses pièces en vers, où il invite « Faunes & Forestiers, Ninfes & Foréstieres » à danser le « passepié » pendant qu'il joue du chalumeau, on trouve de fait, en petite capitales, « MENTRE SI PVO », juste avant la mention « Fin des Foresteries de I. Vauquelain, de la Frénaie¹² ». Telle pourrait être la source (alors encore à l'état de manuscrit ?) de la formule reproduite sur ses livres par le jeune Montaigne. L'année 1553 est en tout cas la date donnée par le poète à la description de son voyage de Paris à Poitiers, où il allait faire son droit : simple coïncidence avec la date figurant sur le Téreence de Montaigne ?

Plus intéressante pour notre propos est la version latine *Dum licet*, dans la mesure où elle nous ramène à Socrate, celui que Platon fait parler dans l'*Apologie*¹³, ainsi traduit par Ficin : « *Sed ô uiri, assistite mihi id tempus. Nihil enim prohibet inuicem dum licet confabulari*¹⁴. » Condamné à mort, Socrate, en attendant que les Onze l'emmènent dans la prison où il devra être exécuté, s'adresse à ceux des juges qui étaient favorables à son acquittement : « Restez donc avec moi, Messieurs, pendant ce temps. Rien en effet ne nous interdit de causer ensemble tant que cela est possible. » *Héôs exestin*, dit Platon ; *dum licet*, traduit Ficin.

Durant cette ultime, mais familière conversation entre humains, le sage expliquera, pour finir, que si son démon n'était pas intervenu pour le faire taire durant cette journée fatidique, c'était que la mort, assurément, n'était pas un mal. Dans la traduction de Ficin, *dum licet* met cependant l'accent sur la considération du *kairos*, de l'« à-propos » cher à Montaigne : un court laps de temps subsiste, qu'il faut mettre à profit, et puisque des Athéniens bienveillants, peut-être même des amis, sont là, le mieux est encore de continuer à parler avec eux jusqu'à ce qu'on soit interrompu. Cette sagesse toute civile et souriante, l'auteur des *Essais* l'appellera lui aussi de ses vœux dans la toute dernière page de son livre pour en caresser et honorer sa vieillesse. Socrate, à sa manière, réalise donc ainsi le

¹¹ Gustave Mouravit, *Poètes et bibliophiles : les devises des vieux poètes, étude littéraire et bibliographique*, Paris, D. Morgan et C. Fatout, 1879, p. 18.

¹² Ian Vauquelin de la Fresnaie, *Les deux premiers livres des Foresteries*, Poitiers, Marnef et Bouchet, 1559 : « Foresterie 10 », f° 70 r°.

¹³ De ce rapprochement, je suis redevable à une aimable suggestion de Richard Cooper, que je remercie.

¹⁴ Marsile Ficin, *Omnia diuini Platonis Opera*, Bâle, 1546, p. 479.

commentaire dont Montaigne fait suivre son « mot de grande substance » : « il faut adresser et arrester nos desirs, aux choses les plus aysees et voysines ». Ici se rejoignent les deux « mots » examinés, celui de l'opportunité et celui de la proportion : « pendant qu'on peut » et « selon qu'on peut ». Tout l'effort de Socrate se limite aux possibilités qui se présentent à lui en ce moment décisif : converser avec des gens de bonne volonté pendant qu'il le peut encore, sans rien désirer de plus que ce que les circonstances lui offrent.

Lorsqu'il se rappelle le « mot » de Socrate rapporté par Xénophon, il est fort possible que Montaigne se souvienne aussi de celui qu'il avait pu rencontrer jadis dans Platon *via* Ficin, puis adopté quelque temps comme devise. Par une sorte de contamination (croisement de deux sources) ou de substitution (comme sur un palimpseste), les deux textes affleuraient ainsi au détour d'un discours sur l'amitié et les relations humaines, à la fois comme invitation à être attentif au temps présent (« *Dum licet fruere* », conseillent les cadrans solaires...) et comme incitation à ne perdre aucune des possibilités qui s'offrent à la conscience morale, de s'exercer selon sa mesure, à commencer par les plus accessibles, pour ainsi dire les plus à portée de main.

Revers : ce que l'on ne peut pas, un leitmotiv des Essais

Il convient maintenant de parcourir les *Essais* pour voir dans quelle mesure le « refrain » de Socrate a pu informer ou ensementer le « discours » même de Montaigne, installant de façon durable une dichotomie entre ce que peut l'homme et ce qu'il ne peut pas.

C'est sans doute cela que l'auteur juge « de grande substance », selon une acception commune et suggestive du terme. Il en parle comme d'un « suc », d'une « moelle » (et l'on pense à la « sustentifique moelle » du prologue de *Gargantua*...). Cette substance nutritive, dit-il encore, peut être « solide » ou « souple », qualités bien physiques qui lui permettent de l'associer à l'« effectuel » ou au « vif » et d'en créditer ainsi la poésie d'Homère : « Ses parolles, selon Aristote, sont les seules parolles, qui ayent mouvement et action : ce sont les seuls mots substantiels¹⁵ ». Quant au « refrain » ou « refrain » de Socrate, il suffit de considérer la prégnance de son contenu tout au long des *Essais* pour comprendre que Montaigne l'a fait sien en tant que parole réitérée, mais aussi coupante, brisante (selon l'étymon latin **refrangere* < *refringere*), qui empêche le discours d'essai d'aventurer l'esprit humain hors de ses limites. Disons plus : c'est sans doute en tant qu'il ne peut pas ceci ou cela, que, selon Montaigne, l'homme se distingue de Dieu, cette « substance si essentielle »¹⁶, cet être si « incompréhensible¹⁷ », dont, n'en déplaise aux théologiens et aux métaphysiciens, on ne devrait jamais déclarer qu'il « peut » ou « ne peut pas » ceci ou cela¹⁸.

Commençons donc par *ce que l'homme ne peut pas*, ce par quoi l'homme se définit, se limite en tant qu'il ne peut pas. Ainsi de cette déclaration : « aller selon

¹⁵ *Essais*, II, 36, p. 753 (Pléiade, p. 790).

¹⁶ *Essais*, II, 11, p. 432 (Pléiade, p. 454).

¹⁷ *Essais*, II, 12, p. 543 (Pléiade, p. 574).

¹⁸ *Essais*, II, 12, p. 527 (Pléiade, p. 556).

nature pour nous, ce n'est qu'aller selon nostre intelligence, autant qu'elle peut suivre, et autant que nous y voyons : ce qui est audelà, est monstrueux et desordonné¹⁹ ». L'effort de connaissance est présenté ici comme parcours. Parcours possible et même souhaitable, mais dans un champ restreint, limité aux possibilités du discours selon soi, à bien distinguer de ce qui est cru selon Dieu, comme l'énoncera – mais seulement après 1588 –, dans un ajout capital au chapitre « Des prières », la fameuse règle de séparation des compétences ou « styles²⁰ ».

Il n'est pas anodin que le *sequi* du « suivre nature » des Anciens se transforme en *videre* (« autant que nous y voyons »). Ce que peut « voir » l'intelligence humaine, ce qu'elle ne peut pas « voir », telle est la première des limites à envisager : « Ceul ne sçauroit voir, dit Saint Paul : et ne peut monter en cœur d'homme, l'heur que Dieu prepare aux siens. »²¹ La suite le dit sans ambages : celui qui, selon la foi chrétienne, jouira de cette vision béatifique, il ne sera plus homme à notre mesure, ni selon notre connaissance actuelle de ce qu'est un homme, cet esprit-corps si étroitement cousu, individuel, délectable, mais restreint et mortel. Lorsqu'il parle des limites de la connaissance humaine, Montaigne est on ne peut plus assertif²². Les phrases alors sont courtes, tranchantes : « L'homme ne peut estre que ce qu'il est, ny imaginer que selon sa portée. »²³ ; « il ne peut voir que de ses yeux, ny saisir que de ses prises²⁴ ».

Les yeux : une métaphore corporelle pour dire les aspirations de l'esprit. La vision béatifique à laquelle la foi aspire ne peut, dit Montaigne, s'obtenir qu'au prix d'« un si extreme changement et si universel que, par la doctrine physique, ce ne sera plus nous »²⁵. Tout ce qui vit sous la loi naturelle a ses propres contraintes et limitations :

Le corps humain ne peut voler aux nues, c'est pour toy : le Soleil bransle sans sejour sa course ordinaire : les bornes des mers et de la terre ne se peuvent confondre : l'eau est

¹⁹ *Essais*, II, 12, p. 526 (Pléiade, p. 555). A rapprocher des dernières lignes de l'« Apologie », comme me l'a naguère suggéré Thierry Gontier...

²⁰ Cette règle est souvent évoquée, non sans raison, par Emmanuel Faye et André Tournon, mais on constate qu'elle est plus d'une fois transgressée par Montaigne lui-même, en particulier dans des pages dont le texte d'origine est antérieur à l'édition de cette règle et qui n'ont pas été remaniées par la suite.

²¹ *Essais*, II, 12, p. 518 (Pléiade, p. 547).

²² Dans *Montaigne, des règles pour l'esprit*, PUF, 2007, Bernard Sève a bien montré le poids et la fréquence de telles assertions dans les *Essais*, en dépit des nombreuses formules de doute ou d'atténuation qui marquent l'écriture de Montaigne (voir Kirsti Sellevold, « J'aime ces mots... » : expressions linguistiques du doute dans les *Essais* de Montaigne », Paris, H. Champion, 2004).

²³ *Essais*, II, 12, p. 520 (Pléiade, p. 549).

²⁴ *Essais*, II, 12, p. 604 (Pléiade, p. 642).

²⁵ *Essais*, II, 12, p. 518 (Pléiade, p. 547). Cette « doctrine physique », Montaigne la tient peut-être de Lucrèce qui, dans son *De rerum natura* (III, 768), affirme la mortalité de l'âme en ces termes contre les tenants de la métempsychose : « Tantopere amittit uitam, sensumque priorem », *i.e.* Si elle change de corps, « l'âme perd du même coup sa vie et sa sensibilité antérieures ». Montaigne a marqué ce vers d'un petit trait de plume dans son « Lucrèce » (édition de Lambin, 1563, p. 242 ; exemplaire conservé depuis peu à la Bibliothèque de Cambridge).

instable et sans fermeté : un mur est sans froissure impenetrable à un corps solide ; l'homme ne peut conserver sa vie dans les flammes : il ne peut estre et au ciel et en la terre, et en mille lieux ensemble corporellement²⁶.

Ce qui est vrai du corps de l'homme l'est aussi de son esprit et de ses capacités de connaissance des choses du monde :

N'est-ce pas une ridicule entreprise, à celles ausquelles par nostre propre confession nostre science ne peut atteindre, leur aller forgeant un autre corps, et prestant une forme faulce de nostre invention : comme il se void au mouvement des planetes, auquel d'autant que nostre esprit ne peut arriver, ny imaginer sa naturelle conduite, nous leur prestons du nostre, des ressors materiels, lourds, et corporels²⁷.

Reste à tenter la connaissance de soi, selon l'adage delphique ; de soi comme corps-esprit, indissociablement lié pour Montaigne, et engagé dans une histoire, une culture, une société. Bien que cette connaissance soit toute relative, l'observant et l'observé étant tous deux « ondoyants et divers », son livre tend cependant à montrer qu'il vaut la peine d'au moins s'y « essayer », ne serait-ce que pour tester ses propres potentialités et ses propres insuffisances.

Il ne faudrait pas, en effet, quitter ce thème des limitations ou impossibilités sans laisser le général pour le particulier, en rappelant quelques phrases où Montaigne paraît s'appliquer à lui-même le « mot favory » de Socrate, trouvant dans son expérience personnelle de quoi fonder sa réflexion philosophique. Sur quelque 140 occurrences du verbe « pouvoir » à la première personne, un bon nombre sont à la forme négative. Parmi elles, celles qui regardent la capacité ou la résistance physique ne sont pas les moindres : « je ne me puis deffendre si le bruit esclatant d'une harquebusade vient à me fraper les oreilles à l'improveu, en lieu où je ne le deusse pas attendre, que je n'en tressaille²⁸ » ; « les executions mesme de la justice, pour raisonnables qu'elles soient, je ne les puis voir d'une veue ferme²⁹ » ; « j'ay la veuë longue, saine et entiere, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge : A ceste occasion je ne puis avoir long commerce avec les livres, que par le moyen du service d'autruy³⁰ » ; « je ne puis souffrir long temps (et les souffrois plus difficilement en jeunesse) ny coche, ny littiere, ny bateau, et hay toute autre voiture que de cheval, et en la ville, et aux champs³¹ » ; « j'esleve assez mon courage à l'encontre des inconveniens, les yeux, je ne puis³², etc. De ces incapacités, l'auteur du chapitre « De l'expérience » jubile à faire la liste :

²⁶ *Essais*, II, 12, p. 524 (Pléiade, p. 553). La suite immédiate distingue bien, une fois de plus, la puissance humaine et la puissance divine, telle du moins que l'enseigne la christologie (incarnation, résurrection, eucharistie) : « C'est pour toy qu'il a fait ces regles : c'est toy qu'elles attaquent. Il a tesmoigné aux Chrestiens qu'il les a toutes franchies quand il lui a pleu ».

²⁷ *Essais*, II, 12, p. 536 (Pléiade, p. 566).

²⁸ *Essais*, I, 12, p. 46 (Pléiade, p. 69).

²⁹ *Essais*, II, 11, p. 430 (Pléiade, p. 452).

³⁰ *Essais*, II, 17, p. 652 (Pléiade, p. 691).

³¹ *Essais*, III, 6, p. 900 (Pléiade, p. 944).

³² *Essais*, III, 9, p. 954 (Pléiade, p. 998).

sans m'essayer, ne puis, ny dormir sur jour, ny faire collation entre les repas, ny desjeuner, ny m'aller coucher sans grand intervalle : comme de trois heures, apres le soupper, ny faire des enfans, qu'avant le sommeil : ny les faire debout : ny porter ma sueur : ny m'abreuver d'eau pure ou de vin pur : ny me tenir nud teste long temps : ny me faire tondre apres disner³³.

De plus grande conséquence pour le projet même de son livre est cette autre impuissance à concevoir pleinement ou constamment, et à dire exactement :

Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, dequoy c'est icy l'essay, je les sens flechir sous la charge : mes conceptions et mon jugement ne marche qu'à tastons, chancelant, bronchant et chopant : et quand je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis-je aucunement satisfait : Je voy encore du país au delà : mais d'une veue trouble, et en nuage, que je ne puis demesler³⁴.

De la pensée même n'est retenue que la « fantasie », idée-image qui, selon l'origine grecque du mot, apparaît, puis disparaît, laissant place à une autre :

Je ne puis assurer mon object : il va trouble et chancelant, d'une yvresse naturelle. Je le prens en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à luy³⁵.

Au moins l'auteur pourrait-il attendre de son long exercice, tout ensemble moral et littéraire, quelque progrès vers la sagesse, mais là encore son jugement tourne court :

Je suis envieilly de nombre d'ans, depuis mes premiers publications, qui furent l'an mille cinq cens quatre vingts. Mais je fais doute que je sois assagi d'un pouce. Moy à cette heure, et moy tantost, sommes bien deux. Quand meilleur, je n'en puis rien dire³⁶.

Avers : ce que l'on peut, autre leitmotiv des Essais

Si limité qu'il soit, le champ où la connaissance et l'action humaines peuvent s'exercer n'en est pas moins suffisant pour remplir agréablement, fructueusement, utilement et « deuëment » une vie d'homme. C'est le second intérêt du « mot » de Socrate : inviter chacun à explorer et à développer, malgré tout, ses potentialités, bref à faire *tout ce qu'il peut*, selon sa « complexion » et les circonstances.

Certaines des citations déjà relevées comportaient déjà cette exigence. Ainsi, quand Montaigne affirme être « allé le plus avant [possible] » dans l'essai de ses « facultés naturelles » ... S'il ne prétend pas saisir dans sa totalité son être soumis au « branle universel », il peut au moins dire que son examen de « Michel de Montaigne » lui a permis, en « s'escoutant » un peu attentivement, de découvrir « en soy, une forme sienne, une forme maistresse, qui lutte contre l'institution : et contre la tempeste des passions, qui luy sont contraires³⁷ », autrement dit un

³³ *Essais*, III, 13, p. 1083 (Pléiade, p. 1131).

³⁴ *Essais*, I, 26, p. 146 (Pléiade, I, 25, p. 151).

³⁵ *Essais*, III, 2, p. 805 (Pléiade, p. 845).

³⁶ *Essais*, III, 9, p. 964 (Pléiade, p. 1009 : texte un peu différent).

³⁷ *Essais*, III, 2, p. 811 (Pléiade, p. 851).

noyau de résistance aux conditionnements de l'éducation et aux troubles des affects, qui constitue comme le tréfonds de la personnalité de chaque individu.

La permanence ne peut toutefois en être perçue qu'*a posteriori*, comme fruit possible de l'expérience et de la longue durée³⁸. Si la connaissance de soi est toujours incomplète ou incertaine, elle est partiellement possible pour peu qu'on la recherche sans oublier l'investigation corporelle que cette recherche implique, et qu'on s'y adonne avec constance en se bornant à constater ce qu'il en est. Sur ce point précis, nul doute que l'auteur des *Essais* n'ait mis en œuvre le « mot favory » de Socrate :

Ay-je perdu mon temps, de m'estre rendu compte de moy, si continuellement ; si curieusement ? Car ceux qui se repassent par fantasie seulement, et par langue, quelque heure, ne s'examinent pas si primement, ny ne se penetrent, comme celui, qui en fait son estude, son ouyrage, et son mestier : qui s'engage à un registre de durée, de toute sa foy, de toute sa force³⁹.

Il est d'autres sujets, plus triviaux (la philosophie de Montaigne s'exerce sur tous objets, comme son appétit), d'autres circonstances ou états où le « dict » de Socrate semble avoir guidé la conduite ou la réflexion :

Le commerce, ses comptes et ses marchandages :

Si je ne trouve à qui en commettre la charge, je les esloigne honteusement et injurieusement tant que je puis, de peur de cette altercation, à laquelle et mon humeur et ma forme de parler est du tout incompatible⁴⁰.

La science :

les mestis, qui ont dedaigné le premier siege de l'ignorance des lettres, et n'ont peu joindre l'autre (le cul entre deux selles : desquels je suis, et tant d'autres) sont dangereux, ineptes, importuns : ceux-cy troublent le monde. Pourtant de ma part [*i.e.* Pour cette raison, quant à moi], je me recule tant que je puis, dans le premier et naturel siege, d'où je me suis pour neant essayé de partir⁴¹.

Les relations avec les proches :

Je m'ouvre aux miens tant que je puis, et leur signifie tres-volontiers l'estat de ma volonté, et de mon jugement envers eux, comme envers un chacun : je me haste de me produire, et de me presenter : car je ne veux pas qu'on s'y mesconte, à quelque part que ce soit⁴².

Le train de vie :

³⁸ C'est aussi cette durée qui donne quelque poids aux opinions, même quand telle d'entre elles est présentée sur le mode sceptique, comme dans « Des prieres » (I, 56) : « il m'a toujours semblé que... ». Aussi arrive-t-il à Montaigne dire « mon dogme », en un sens philosophique et toujours provisoire, mais relativement solide malgré tout, suffisamment ferme en tout cas pour qu'on puisse y appuyer la conduite de sa propre vie.

³⁹ *Essais*, II, 18, p. 665 (Pléiade, p. 704).

⁴⁰ *Essais*, I, 14, p. 63 (Pléiade, I, 40, p. 272).

⁴¹ *Essais*, I, 54, p. 313 (Pléiade, p. 332).

⁴² *Essais*, II, 8, p. 396 (Pléiade, p. 416).

je retranche en ma maison autant que je puis de la cerimonie. Quelqu'un s'en offence : qu'y ferois-je ? Il vaut mieux que je l'offence pour une fois, que moy tous les jours : ce seroit une subjection continuelle. A quoy faire fuit-on la servitude des cours, si on l'entraîne jusques en sa taniere⁴³ ?

La vieillesse :

Je sens que nonobstant tous mes retranchemens, elle gaigne pied à pied sur moy : Je soustien tant que je puis, mais je ne sçay en fin, où elle me menera moy-mesme⁴⁴.

Le service aliénant d'autrui ou d'une cause, mais aussi l'insidieuse aliénation qui se glisse dans un trop grand souci de soi et de sa santé :

Je m'engage difficilement. Autant que je puis je m'employe tout à moy : Et en ce subject mesme, je briderois⁴⁵ pourtant et soustiendrois volontiers, mon affection, qu'elle ne s'y plonge trop entiere.

C'est encore le « mot » de Socrate qui semble guider d'autres considérations sur les possibles revers de « fortune », contre lesquels Montaigne a installé durablement une sorte d'*habitus* de pensée apte à lui procurer une relative sérénité :

Il me suffit souz la faveur de la fortune, me preparer à sa défaveur ; et me représenter estant à mon aise, le mal advenir, autant que l'imagination y peut atteindre⁴⁶.

Pour ne me pouvoir tenir tendu à regler et ordonner les affaires, je nourris autant que je puis en moy cett'opinion : m'abandonnant du tout à la fortune, de prendre toutes choses au pis ; et ce pis là, me resoudre à le porter doucement et patiemment⁴⁷.

Cette morale de l'acceptation, voire de l'acquiescement ou du consentement *a priori*, d'allure stoïcienne, trouve toutefois bientôt sa limite, quand Montaigne précise qu'on ne saurait éviter ni l'action préventive ni la crainte des lendemains, en des termes qui rappellent le mot hérité d'Hésiode :

La loy de la resolution et de la constance ne porte pas que nous ne nous devions couvrir, autant qu'il est en nostre puissance, des maux et inconveniens qui nous menassent, ny par consequent d'avoir peur qu'ils nous surpraignent⁴⁸.

⁴³ *Essais*, I, 13, p. 48 (Pléiade, p. 70).

⁴⁴ *Essais*, III, 2, p. 817 (Pléiade, p. 859). « Je soustiens », mot du jeu de paume pour désigner l'action de celui qui reçoit le service de l'adversaire (lequel l'avertit en lui criant « Tenez ! », c'est-à-dire « Soutenez ! », impératif à l'origine du mot « tennis ») est aussi la traduction donnée par Montaigne au verbe *épékhō*, « je soustiens, je ne bouge » : entre les deux devises, celle des années 1550 qui affleure ici, et celle des années 1570 conservée sur un jeton de 1576, ce verbe fait le lien.

⁴⁵ *Essais*, III, 12, p. 1003 (Pléiade, p. 1048). Une phrase à rappeler à tous ceux qui jugeraient Montaigne trop préoccupé de lui-même ...

⁴⁶ *Essais*, I, 39, p. 243 (Pléiade, I, 38, p. 247).

⁴⁷ *Essais*, II, 17, p. 644 (Pléiade, p. 682).

⁴⁸ *Essais*, I, 12, p. 45 (Pléiade, p. 67).

Autant qu'il est en notre puissance », c'est la traduction même de *kaddunamin* ou *kata dunamin*.

On ne peut enfin négliger ce que l'entreprise même des *Essais* pourrait devoir au versant en quelque sorte positif de la formule socratique. On se rappelle le point de départ, tel qu'il est raconté au chapitre « De l'oisiveté » :

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose, que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie [...] »⁴⁹

Bref, une *vita nuova*, avec la volonté – difficile à maintenir – d'en faire le moins possible dans le domaine des obligations civiles et d'aller aussi loin que possible dans l'expérience de l'oisiveté tranquille. La suite est bien connue : la prolifération des « monstres fantasques » qui assaillent l'esprit inoccupé, puis la décision de mettre tout cela en « rôle », liste ou registre. Le résultat ? En 1580, une première édition des *Essais*, avec ce protocole établi dans l'avertissement « Au Lecteur », que hantent les images gravées en pleine page de ces cannibales nus exhibés par Jean de Léry dans son *Voyage en terre de Brésil* de 1578 :

Mes defauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté parmi ces nations qu'on dit vivre encore souz la douce liberté des premieres loix de nature, je t'asseure que je m'y fusse tres-volontiers peint tout entier, Et tout nud⁵⁰.

Aussi nu que possible, donc, Michel de Montaigne « affamé de se faire connaistre » tel qu'en lui-même, mais dans les limites autorisées par la bienséance en usage chez ceux qui le liront. Telle est la bonne mesure fixée par le « selon qu'on peut ». Encore celui qui écrit et publie ne peut-il être vraiment sûr qu'on ne se méprendra pas sur son autoportrait ou sur tous ses « devis » à propos du monde et des hommes, car « la parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. »⁵¹ Et cette incertitude de l'écrivain sur la réception de ses écrits est encore une limite ...

Il fallait garder pour la fin une ultime citation où surgit la figure majeure de Socrate, à seule fin d'illustrer la distinction capitale que Montaigne établit entre ce qui est estimable, ce qui est aimable et ce qui est concevable, trois manifestations du possible dans l'ordre du jugement. Si Socrate est aimable, au sens fort du terme, quand il se rabaisse au niveau des hommes de commune sorte, il est seulement estimable en tant qu'homme sublime – à vrai dire un peu trop sublime – quand il refuse la proposition d'évasion de Criton au nom de sa fidélité aux lois de son pays, ou quand il prétend être citoyen du monde alors qu'il ne s'est jamais beaucoup éloigné d'Athènes. Il est enfin inconcevable dans « ses exctases et ses demoneries⁵² ». Tel est du moins le point de vue de Montaigne qui, « selon qu'il peut » et non au-delà, adhère à ce parangon de vertu par le cœur et l'esprit dans le premier cas, le vénère seulement au prix d'une juste évaluation

⁴⁹ *Essais*, I, 8, p. 33 (Pléiade, p. 54-55).

⁵⁰ *Essais*, « Au Lecteur », p. 3 (Pléiade, p. 27).

⁵¹ *Essais*, III, 13, p. 1088 (Pléiade, p. 1136).

⁵² *Essais*, III, 13, p. 1115 (Pléiade, p. 1166).

dans le deuxième, et le rejette dans le troisième comme dépassant les bornes de la condition humaine :

Ce que Socrates fait sur sa fin, d'estimer une sentence d'exil pire, qu'une sentence de mort contre soy : je ne seray, à mon advis, jamais ny si cassé, ny si estroittement habitué en mon païs, que je le feisse. Ces vies celestes, ont assez d'images, que j'embrasse par estimation plus que par affection. Et en ont aussi, de si eslevees, et extraordinaires, que par estimation mesme je ne les puis embrasser, d'autant que je ne les puis concevoir. Cette humeur fut bien tendre à un homme, qui jugeoit le monde sa ville. Il est vray, qu'il dedaignoit les peregrinations, et n'avoit guere mis le pied hors le territoire d'Attique. Quoy, qu'il plaingnoit l'argent de ses amis à desengager sa vie : et qu'il refusa de sortir de prison par l'entremise d'autrui, pour ne desobeir aux loix en un temps, qu'elles estoient d'ailleurs si fort corrompuës ? Ces exemples sont de la premiere espece, pour moy. De la seconde, sont d'autres, que je pourroy trouver en ce mesme personnage. Plusieurs de ces rares exemples surpassent la force de mon action : mais aucuns surpassent encore la force de mon jugement⁵³.

Montaigne, comme on voit, s'est si bien nourri du « mot favory de Socrates » qu'il en vient même à le retourner contre son auteur présumé. Longtemps médité, le *Mentre si puo* de sa jeunesse aurait ainsi porté ses fruits quand il a, à la faveur de la longue rédaction des *Essais* (sur 20 ans), dépassé le caractère purement temporel du subordonnant « pendant que » pour s'interroger sur le verbe « pouvoir », le champ et les limites de l'exercice de ce pouvoir par l'homme et par soi-même. La dimension strictement temporelle n'était cependant pas oubliée, si l'on s'avise que l'art de « vivre à propos », où Montaigne voit, au terme de son livre, le « glorieux chef-d'œuvre de l'homme⁵⁴ », implique, entre autres choses, l'attention au temps présent, le seul, dira Pascal, dont nous disposons.

Alain Legros
Centre d'études supérieures de la
Renaissance, Tours

⁵³ *Essais*, III, 9, p. 973 (Pléiade, p. 1018).

⁵⁴ *Essais*, III, 13, p. 1108 (Pléiade, p. 1158).